



Fiche technique N° LA3566
18-08-2021

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

- **Plâtres et Dérivés :**
Plâtre - Plaques de plâtre cartonnées – Enduits de plâtre
- **Anciennes Peintures :**
Hydrodiluables – Glycérophthaliques – Acryliques
- **Anciennes maçonneries :**
Béton - Ciment - Briques

laurelax primaire

Primaire de qualité traité anti-flash
rust

INTERIEUR
8 à 10 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Fonction :

Primaire de qualité formulé à base de résine acrylique et alkyde uréthane en phase aqueuse. Destinée à être recouvert en finition par nos peintures décoratives laurelax mat et laurelax velours.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2 / 4a

Destination : INTERIEUR

Surfaces murales et plafonds (sur plâtres et dérivés, anciennes peintures et maçonneries)

Qualités dominantes :

- Plus léger qu'une peinture classique permettant une application aisée.
- Traité anti-flash rust

Caractéristiques pratiques :



= 8 à 10 m²/L (selon le support).



= 1 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi, Blanc
- **Aspect en finition :** Mat velouté
- **Matériel :** Brosse, rouleau microliss' HD 10 ou 12mm pour les surfaces murales , microfibre ou microliss' HD 12 mm pour les plafonds, pistolet buse verte 5/17 - 100 bars - filtres (pompe et pistolet) 60 mailles (Type MARK 5)
- **Dilution et nettoyage du matériel :** Eau
- **Conditionnement :** 3 L - 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 0.85 +/- 0.03
- **Extrait sec (pondéral) :** 40 à 44%
- **Taux de brillance à 60° :** < 5%
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 140 g/l (2010).
Ce produit contient max 80 g/l COV.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons**
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lesiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur supports ferreux** : appliquer notre sous-couche antirouille **laurafer primaire anti-corrosion**
Voir la fiche technique du produit cité

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur fonds neufs** : appliquer 1 couche de peinture préalablement diluée de 5 à 10% d'eau.
- **Sur fonds déjà peints** : appliquer directement 1 couche non diluée.
- **Passage au mélangeur préconisé.**
- **Ne pas charger le rouleau et ne pas appliquer en surépaisseur.**

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 6 mois en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.lauragais-peintures.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@lauragais-peintures.fr www.lauragais-peintures.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015